



Dégâts logement et droit

Par vainsylmelia

Bonjour à tous,
J'écris ce message pour avoir un bon avis .. nous sommes perdus.
Nous sommes propriétaire d'un appartement depuis Décembre 2019.
Nous avons un problème de taches/moisissures sous la baie vitrée du salon.
Cela a été signalé au promoteur (ça commence par K et finit par broad ?)
Et depuis c'est la galère :

Pas de solution trouver, on est balader entre entreprise qui viennent faire des « petites retouches » par ci par la .. des relances voir même des menaces pour qu'ils trouvent une solution .. et jamais rien ..
Leurs SAV m'envoient leur technicien vérifier, mais ne trouve pas de solution.
Concrètement : J'ai l'impression qu'ils font exprès de faire traîner, de mettre du temps, de faire du rafistolage ..

Que faire ? Dois-je faire marcher mon assurance pour avoir affaire à des gens plus compétents ? L'avis d'un expert ?
La garantie décennale ?

On a besoin d'aide, on est jeune et on a l'impression d'être vraiment pas considéré alors que ces taches grandissent de mois en mois ..

Merci d'avance de votre aide

Par ESP

Bonjour
C'est bien une affaire de garantie décennale.
D'autre part, votre propre assureur peut peut-être vous aider si vous avez une protection juridique adjointe.µ
De toute manière, n'hésitez pas à l'appeler.